

APPEL À PROJETS

L'Institut français et l'Agence Française de Développement (AFD) lancent l'appel à projets du programme Accès Culture.

Le programme Accès Culture a pour objectif d'accompagner et de financer des projets culturels afin de favoriser le lien social et renforcer les collaborations entre acteurs culturels africains et français. Ce programme s'adresse tant aux Organisations de la Société Civile (OSC) qu'aux établissements culturels des collectivités territoriales (conservatoire, école d'art municipale, etc.) qui devront porter en binôme un projet proposant de répondre à un besoin local.

Les structures éligibles doivent être composées d'une structure africaine en binôme avec une structure française réunies dans une démarche de coopération équitable et d'échange de bonnes pratiques. À cet égard peuvent candidater les associations, les fondations, les établissements culturels des collectivités territoriales ayant au moins 2 (deux) ans d'existence. Le programme Accès Culture encourage également la consolidation de partenariats de binômes préexistants.

Les **projets éligibles** doivent être des projets de coopération culturelle proposant des activités tournées vers le public dans une dynamique de médiation culturelle (sensibilisation et éducation artistique ; initiation à une pratique artistique ; mise en place de rencontres artistiques...). Les projets doivent avoir une durée d'un an et s'inscrire dans un objectif du renforcement du lien social, en Afrique, en proposant une offre culturelle à destination des publics qui en sont le plus éloignés, pour des raisons sociales, économiques, culturelles, géographiques, de genre ou encore de handicap.

Les projets lauréats recevront une aide à projet plafonnée à 15 000 euros sur un an. Les soutiens alloués ne pourront dépasser 50% du budget global du projet. Les binômes devront cofinancer le projet proposé à hauteur de 50% (en numéraire ou en valorisation) et ne pourront cumuler ce soutien avec une autre aide de l'Institut français ou de l'Agence française de développement.

Calendrier

12 Mai 2022 : Lancement de l'appel à projet avec candidature sur la page du site :

https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/accesculture

30 Juin 2022 : Clôture de l'appel à projets

Juillet à Septembre 2022 : Commissions de sélection dans chaque pays et à Paris

Mi-Septembre 2022 : Annonce des projets lauréats

Contact

Jimmy BERTHÉ

Chargé de projet Accès Culture Pôle culture et partenariats solidaires Direction coopérations, dialogues, langues et sociétés

jimmy.berthe@institutfrancais.com



Pour toutes les modalités de l'appel, merci de vous reporter au règlement et à la page du site internet https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/accesculture







Avec le soutien de





A travers son engagement dans le programme Accès culture, le Conseil Présidentiel pour l'Afrique soutient les opérateurs culturels africains et de la diaspora en France, ambassadeurs de l'imaginaire commun entre l'Afrique et la France.

Le laboratoire « Les Afriques dans le monde » (Chaire Diasporas Africaines) est partenaire du programme Accès Culture au travers d'un projet de recherche sur les citoyennetés actives des diasporas africaines en France au prisme de l'entrepreneuriat culturel.